



**CREDIT MUNICIPAL DE ROUEN  
CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE  
SEANCE DU 18 AVRIL 2018**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2017**

Rapporteur : Mme Emmanuèle JEANDET-MENGUAL, Vice-présidente

Mesdames, Messieurs,

L'activité de la Caisse de Crédit Municipal de Rouen au cours de l'année 2017 vous est synthétisée dans le rapport ci-joint.

Sur quoi statuant, le Conseil d'Orientation et de Surveillance valide le rapport d'activité 2017 de la Caisse de Crédit Municipal du Rouen qui lui a été présenté.

Fait à Rouen le 18 avril 2018

La Vice Présidente  
du Conseil d'Orientation  
et de Surveillance

Emmanuèle JEANDET-MENGUAL

Pour extrait conforme  
Le Second Dirigeant Effectif

Jean-François PILET



CREDIT MUNICIPAL DE ROUEN  
CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE  
SEANCE DU 18 AVRIL 2018

**PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER 2017**

Rapporteur : Mme Christelle LUTHRINGER, Agent Comptable

Mesdames, Messieurs,

L'exercice 2017 de la Caisse de Crédit Municipal de Rouen vous est retracé par le compte financier ci-joint.

Sur quoi statuant, le Conseil d'Orientation et de Surveillance approuve à l'unanimité les écritures comptables du compte financier 2017.

Fait à Rouen le 18 avril 2018

La Vice Présidente  
du Conseil d'Orientation  
et de Surveillance

Emmanuèle JEANDET-MENGUAL

Pour extrait conforme  
Le Second Dirigeant Effectif

Jean-François PILET



**CREDIT MUNICIPAL DE ROUEN  
CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE  
SEANCE DU 18 AVRIL 2018**

**AFFECTATION DU RESULTAT 2017**

Rapporteur : Mme Emmanuèle JEANDET-MENGUAL, Vice-présidente

Mesdames, Messieurs,

L'exercice 2017 de la Caisse de Crédit Municipal de Rouen fait apparaître un excédent d'exploitation de 762,71 € qu'il vous appartient d'affecter.

Il vous est proposé d'affecter en totalité ce résultat aux excédents capitalisés (compte 105 100).

Par ailleurs, la Caisse de Crédit Municipal de Rouen a constaté des bonis non réclamés (depuis 2 ans) pour un montant de 24.178,67 € qui sont, conformément à l'article D514-21, acquis à la Caisse de Crédit Municipal de Rouen et intégrés au compte des bonis prescrits (compte 105 200).

Sur quoi statuant, le Conseil d'Orientation et de Surveillance constate la comptabilisation de 24.178,67 € au titre des bonis prescrits et décide à l'unanimité d'affecter en totalité le résultat 2017 d'un montant de 762,71 € aux excédents capitalisés.

Fait à Rouen le 18 avril 2018

La Vice Présidente  
du Conseil d'Orientation  
et de Surveillance

Emmanuèle JEANDET-MENGUAL

Pour extrait conforme  
Le Second Dirigeant Effectif

Jean-François PILET